

# Les échanges Nord-Sud d'enseignants favorisés

■ Un congé pour donner cours pendant un an dans l'autre Communauté.

Les ministres flamande et francophone de l'Éducation, Hilde Crevits (CD&V) et Joëlle Milquet (CDH) ont décidé de favoriser les échanges d'enseignants entre les Communautés. Elles ont annoncé mercredi que, dès septembre, les enseignants engagés à titre définitif pourront bénéficier d'un congé pour mission. Il leur permettra de donner cours pendant une période d'un an renouvelable dans une école de l'autre Communauté. Les professeurs qui feront ce choix conserveront leur statut et leur ancienneté dans leur Communauté d'ori-

gine. Leur salaire sera remboursé par la Communauté les accueillant à la Communauté d'origine.

Cette mesure, indiquent les deux ministres, a pour objectifs d'encourager le décloisonnement Nord-Sud, de rendre les enseignants plus mobiles et de lutter contre la pénurie, en langues modernes notamment.

## Un site Web où postuler

Fin mai, un site Internet spécialement consacré à ces échanges sera ouvert. On pourra y trouver de l'information concernant les trois Communautés (décrets, exigences linguistiques...) mais aussi poster son CV ou, pour les établissements désireux d'accueillir un enseignant d'une autre Communauté, de le faire savoir. Cette plateforme sera adaptée aux ta-

blettes et aux smartphones.

Hilde Crevits et Joëlle Milquet ont également conclu, mercredi, un protocole de coopération concernant l'échange de données sur les élèves entre les deux Communautés. Ce nouveau texte vient entériner et renforcer celui existant depuis 2008 et qui touche à l'obligation scolaire. Il contient des dispositions sur la transmission de données d'enfants domiciliés en Flandre mais poursuivant leur scolarité en Wallonie ou à Bruxelles et vice-versa. Ces informations sont reprises dans deux banques de données, une flamande et une française.

Désormais, l'échange de données portera aussi sur les enfants non-soumis à l'obligation scolaire qui se sont pré-inscrits ou inscrits.

I.L.